

## Remise des prix des maisons fleuries



Remise des prix des maisons fleuries

Samedi soir, au Pôle, a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries. Ce concours organisé par la municipalité regroupe de plus en plus de participants.

**Dans la catégorie des maisons en agglomération**, le premier prix a été attribué à Carlos Das Neves et Julien Sattler. Le deuxième prix ex-æquo est revenu à Christiane Gaillères et à Joëlle Garbay.

**Dans la catégorie des maisons hors agglomération**, 17 personnes ont participé. Le premier prix a été attribué à Joël Touja, le deuxième prix ex-æquo à Chantal Castets et à Dominique Hagelstein. Le prix d'encouragement a été attribué à Christine Vidal.

**Dans la catégorie hôtel et restaurant, résidence, café ou camping**, le premier prix a été attribué à la Résidence Le Piquet. Le deuxième prix au Château de Bellevue et le troisième à la Résidence Campo. Le prix d'excellence a été décerné à l'Hôtel La Bastide en Gascogne.

**Dans la catégorie des fermes fleuries**, il y avait 11 participants. Le premier prix a été remis à Joëlle et Hubert Schoonwater, le deuxième prix à Marie-Rose Faivre et le troisième à Claudine Ducos.

À l'issue de la cérémonie, toutes les personnes qui ont participé au concours et qui ne faisaient pas partie, cette année, des trois premiers de leur catégorie, ont été invitées à retirer leur diplôme et un bon d'achat de 20 euros à dépenser chez le fleuriste cazaubonnais Jean de Fleurette, leur a été remis.

Les personnes qui, en période de fêtes de fin d'année, ont illuminé leurs façades, jardins ou balcons... ont été remerciées et félicitées par le maire Jean-Michel Augré et ses adjointes. Pour les récompenser, la municipalité leur a offert un diplôme, ainsi qu'un ballotin de chocolats des confiseurs locaux, la boulangerie pâtisserie Lancuentre, et les Mousquetaires.